



وفا بای
Wafabail

COMMUNIQUÉ DE WAFABAIL

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2025

A fin décembre 2025, Wafabail affiche un taux de captation production de **20,2%** vs **19,2%** à fin décembre 2024, soit une hausse de **96 pbs**. La part de marché sur encours financier s'élève à **21,3%**.

Concernant les immobilisations données en crédit-bail, on note une progression de **6,5%** par rapport à décembre 2024, pour atteindre **13,1** milliards de dirhams et un endettement global de **10,9** milliards de dirhams, en hausse de **9,7%**.

Le total bilan social s'est établi, à fin 2025, à **13,4** milliards de dirhams, en hausse de **7,2%** par rapport à fin 2024. Pour sa part, le produit net bancaire s'établit à **449,5** millions de dirhams à fin décembre 2025, en hausse de **3,3%** comparativement à fin décembre 2024.

Le résultat net social affiche une hausse de **19,2%**, passant de **128,1** millions de dirhams à fin décembre 2024 à **152,6** millions de dirhams à fin décembre 2025.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

en milliers de dirhams

ACTIF		31/12/2025	31/12/2024	PASSIF		31/12/2025	31/12/2024
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		4	3	1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX			
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		-	-	2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		8.506.960	7.945.475
. À vue				. À vue		361.430	268.495
. À terme				. À terme		8.145.531	7.676.980
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		10.401	16.693	3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE		15.252	19.689
. Crédits de trésorerie et à la consommation		9.442	15.491	. Comptes à vue créditeurs			
. Crédits à l'équipement				. Comptes d'épargne			
. Crédits immobiliers		959	1.203	. Dépôts à terme		-	-
. Autres crédits				. Autres comptes créditeurs		15.252	19.689
4. CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE				4. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS		2.423.720	2.021.588
5. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT				. Titres de créance négociables		2.400.000	1.995.000
. Bons du Trésor et valeurs assimilées				. Emprunts obligataires			
. Autres titres de créance				. Autres titres de créance émis		23.720	26.588
. Titres de propriété				5. AUTRES PASSIFS		865.344	977.405
6. AUTRES ACTIFS		272.461	169.538	6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		98.928	94.608
7. TITRES D'INVESTISSEMENT				7. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
. Bons du Trésor et valeurs assimilées				8. SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE			
. Autres titres de créance				9. DETTES SUBORDONNÉES		82.914	85.774
8. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS				10. ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
9. CRÉANCES SUBORDONNÉES				11. RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL		122.660	122.660
10. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION		13.062.070	12.259.731	12. CAPITAL		150.000	150.000
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		29.020	28.823	13. ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)			
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6.293	4.235	14. REPORT À NOUVEAU (+/-)		961.825	933.747
TOTAL DE L'ACTIF		13.380.248	12.479.025	15. RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)			
				16. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)		152.644	128.078
				TOTAL DU PASSIF		13.380.248	12.479.025

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	4.623.276	4.546.898
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
4. Produits sur titres de propriété	-	-
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4.620.160	4.543.149
6. Commissions sur prestations de service	3.116	3.749
7. Autres produits bancaires	-	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4.173.779	4.111.595
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	322.263	308.562
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	69.960	73.403
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail	3.781.391	3.729.594
12. Autres charges bancaires	165	36
III. PRODUIT NET BANCAIRE	449.497	435.303
13. Produits d'exploitation non bancaire	384	574
14. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	112.775	92.179
15. Charges de personnel	52.620	46.649
16. Impôts et taxes	2.489	2.184
17. Charges externes	52.794	39.219
18. Autres charges générales d'exploitation	758	404
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4.114	3.723
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	141.541	166.760
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	134.071	154.731
21. Pertes sur créances irrécouvrables	70	281
22. Dotations aux autres provisions	7.400	11.748
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	84.681	65.161
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	83.095	60.370
24. Récupérations sur créances amorties	0	2.546
25. Autres reprises de provisions	1.586	2.245
VII. RÉSULTAT COURANT	280.247	242.099
26. Produits non courants	1.507	1.494
27. Charges non courantes	17.181	13.914
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	264.572	229.678
28. Impôts sur les résultats	111.928	101.601
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	152.644	128.078

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/2025	31/12/2024
1. (+) Intérêts et produits assimilés	-	-
2. (-) Intérêts et charges assimilés	392.224	381.964
MARGE D'INTÉRÊT	-392.224	-381.964
3. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4.620.160	4.543.149
4. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	3.781.391	3.729.594
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	838.770	813.555
5. (+) Commissions perçues	3.116	3.749
6. (-) Commissions servies	38	35
MARGE SUR COMMISSIONS	3.078	3.714
7. (+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
8. (+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
9. (+) Résultat des opérations de change	-127	-1
10. (+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-127	-1
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	-127	-1
11. (+) Divers autres produits bancaires	-	-
12. (-) Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	449.497	435.303
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	384	574
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
16. (-) Charges générales d'exploitation	112.775	92.179
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	337.106	343.698
17. (+) Dotations nettes des reprises aux prov. pour créances et engage. par signature en souffrance	-51.045	-92.096
18. (+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-5.814	-9.503
RÉSULTAT COURANT	280.247	242.099
RÉSULTAT NON COURANT	-15.674	-12.420
19. (-) Impôts sur les résultats	111.928	101.601
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	152.644	128.078
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2025	31/12/2024
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	152.644	128.078
20. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immob incorp et corp	4.114	3.723
21. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
22. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	7.400	11.748
23. (+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
24. (+) Dotations non courantes	-	-
25. (-) Reprises de provisions	3.080	3.739
26. (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	65
27. (+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
28. (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
29. (+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
30. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	161.078	139.745
31. (-) Bénéfices distribués	100.000	75.000
(+) AUTOFINANCEMENT	61.078	64.745

Le rapport financier annuel 2025 est disponible sur le site web www.wafabail.ma dans la rubrique publications.

Filiale d'Attijariwafa bank

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 150 000 000 Dhs. 39-41 boulevard Moulay Youssef - Casablanca. www.wafabail.ma
Tel. : 0522 43 60 00 - Fax : 0522 20 26 43 - CNS : 159 80 46 - ID. FISC. : 01084018 - R.C. Casa : 35 763 - Taxe Professionnelle : 37992993 - ICE : 000808320500026
Société de financement agréée en vertu de l'arrêté n° 1220 - 96 du 19/06/1996



WAFABAIL S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de la société
WAFABAIL S.A
39-41, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFABAIL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 470 043 119,32 MAD dont un bénéfice net de 152 644 287, 25 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RISQUE DE CREDIT ET PROVISIONNEMENT DES IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT BAIL

Description du point clé de l'audit

Les immobilisations données crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose WAFABAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. WAFABAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Au 31 décembre 2025, l'encours net des immobilisations données en crédit-bail s'élève à MMAD 13. 062, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.225.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Notre approche d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de WAFABAIL et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;
- vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application de la réglementation en vigueur.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Hicham BELEMQADEM

Associé

FORVIS MAZARS



TAHA FERDAOUS

Associé

